Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le
ID : 035-200011062-20260224-1022026DCOM-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

ARRONDISSEMENT DE RENNES

Mairie de SAINT SYMPHORIEN - 35630

DATE DE CONVOCATION : 17/02/2026

DATE D'AFFICHAGE : 17/02/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 14

Présents : 12

Votants : 14

L'an deux mil vingt-six, le vingt-trois février à 20 heures, le Conseil Municipal légalement constitué et convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire sous la présidence de Monsieur Yves DESMIDT.

Etaient présents : Mesdames GAUTIER, GORJU, LOPEZ et RÉHAULT. Messieurs BAUDÉ, DESMIDT, ESNAULT, GRIVET, HAMADY, MALLE, POLET et ROYER.

Absents excusés : Madame VIEL Christine qui a donné pouvoir à Monsieur HAMADY El Banne et Monsieur BOHUON Vincent qui a donné pouvoir à Monsieur ESNAULT Pierre-Alain.

Monsieur ESNAULT Pierre-Alain a été élu secrétaire de séance.

OBJET N° 1.02/2026 : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JANVIER 2026

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 29 janvier 2026.**

VOTE A L'UNANIMITÉ.

Pour copie certifiée conforme au registre,
Le Maire,
Yves DESMIDT.

MAIRIE ST SYMPHORIEN (ILLE ET VILAINE)

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- *Affiché (ou notifié) le :* 24 FEV. 2026
- *Transmis au représentant de l'Etat le :* 24 FEV. 2026